



Audience de jugement prudhomme

Par **samirfrance**, le **06/12/2013 à 21:04**

Bonsoir,
je souhaite savoir le déroulement de l'audience de jugement conseil des prud'homme ?
merci

Par **P.M.**, le **07/12/2013 à 10:06**

Bonjour,
Il faudrait que votre interrogation soit plus précise, pour l'audience de Jugement, si vous n'avez pas d'avocat qui puisse vous l'expliquer, le mieux serait de vous rendre au Conseil de Prud'Hommes un jour d'audience puisqu'elle est publique pour vous rendre compte de visu comment cela se passe...

Par **samirfrance**, le **07/12/2013 à 21:40**

merci de votre réponse

Par **samirfrance**, le **08/12/2013 à 14:35**

bonjour, est ce que je peut demander changer la date d'audience car je pas reçu les conclusions de l'employeur? merci

Par **P.M.**, le **08/12/2013 à 17:41**

Bonjour,
Je crois que vous avez un avocat, ce serait donc à voir avec lui, afin qu'il demande un renvoi...